



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

lutte contre le réchauffement climatique

Question au Gouvernement n° 2440

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

M. le président. La parole est à M. Julien Aubert.

M. Julien Aubert. Je souhaite m'associer à l'hommage rendu aux treize militaires français disparus.

J'ai une pensée particulière pour le sergent-chef Andreï Jouk, du 2e régiment étranger de génie de Saint-Christol, implanté dans ma circonscription.

Ma question s'adresse à la ministre de la transition écologique et solidaire.

Ce matin, ma collègue Marjolaine Meynier-Millefert, rapporteure, et moi présentions le rapport de la commission d'enquête sur l'impact économique, industriel et environnemental des énergies renouvelables, sur la transparence des financements et sur l'acceptabilité sociale des politiques de transition énergétique.

Nous sommes parvenus à trouver des points de consensus bipartisans. Premièrement, alors que l'Organisation des nations unies affirme que nous rencontrons un vrai problème de réchauffement climatique, nous estimons que la politique de transition énergétique telle qu'elle est menée ne permet pas de le combattre.

Deuxièmement, nous avons constaté qu'il existe un véritable fouillis de financements et de taxes, qui pèsent sur la facture énergétique des Français et rendent la politique de transition illisible.

Troisièmement, les moyens financiers affectés à la transition énergétique sont disproportionnés. Elle nous a déjà coûté 24 milliards d'euros, 70 milliards sont en attente. De plus, 80 % des financements sont consacrés au domaine électrique, alors que ce n'est pas la fée électricité qui pose problème, mais la sorcière fossile, avec, en France, 30 % des émissions de CO2 qui proviennent du transport, et 20 % du bâtiment.

Enfin, il y a un consensus sur la nécessité de mettre fin au subventionnement des énergies matures, comme l'éolien ou le solaire.

Après la publication de ce rapport, allez-vous modifier la programmation pluriannuelle de l'énergie – PPE ? Allez-vous rééquilibrer les financements ? Allez-vous adopter un moratoire sur le développement de l'énergie éolienne, laquelle fait particulièrement l'objet de critiques sociales ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire.

Mme Emmanuelle Wargon, *secrétaire d'État auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire*. Dans cette commission bipartisane, vous avez étudié la transition énergétique : vous savez combien la situation est urgente et combien grande doit être notre ambition.

M. Pierre Cordier. Cela ne règlera pas le problème !

Mme Emmanuelle Wargon, *secrétaire d'État*. Oui, nous devons répondre aux exigences de l'accord de Paris, les Nations unies nous le rappellent aujourd'hui encore.

M. Pierre Cordier. On n'en parlera plus demain !

Mme Emmanuelle Wargon, *secrétaire d'État*. Pour y parvenir, nous devons travailler sur l'électricité – avec l'objectif de 40 % d'électricité renouvelable en 2030 –, sur la chaleur, mais aussi – parce que la meilleure énergie est celle que nous ne consommons pas – sur la rénovation énergétique des bâtiments.

La PPE comprend donc en effet des visées ambitieuses : doubler la production d'électricité produite par l'éolien ; multiplier par cinq la production d'énergie photovoltaïque. C'est important ; c'est ainsi que nous réussirons la transition énergétique.

Nous prévoyons de développer le biogaz pour atteindre 10 % de notre approvisionnement ; fermer les centrales à charbon – nous nous sommes engagés à fermer les quatre dernières, en respectant évidemment la sécurité d'approvisionnement.

M. Jean-Paul Lecoq. On aura du charbon allemand !

Mme Emmanuelle Wargon, *secrétaire d'État*. Tous ces sujets, nous devons les traiter avec les citoyens ; l'acceptation est primordiale. Néanmoins, chaque fois que je me déplace et que je participe à un débat – j'en ai organisé beaucoup sur le thème des énergies renouvelables –, dans des petites villes, un peu partout en France, je constate que les gens sont mûrs, ils sont prêts à évoluer.

M. Jean-Paul Lecoq. Vous ne leur dites pas la vérité !

Mme Emmanuelle Wargon, *secrétaire d'État*. Bien sûr avec des conditions : pas de photovoltaïque sur des sols agricoles, parce que l'énergie solaire n'a pas pour vocation de contribuer à l'artificialisation des sols ; mais nous disposons de friches et d'emprises militaires où poser des panneaux solaires.

L'éolien doit répondre à certaines conditions d'acceptabilité ; nous y travaillons. Nous allons collaborer avec les associations et les élus pour les définir.

Enfin nous procéderons à une refondation des aides à la rénovation énergétique, pour un montant de 3,5 milliards d'argent public en 2020 ; je citerai également le certificat d'économie d'énergie, des primes simplifiées et un accompagnement amélioré, afin que chacun puisse réaliser les travaux dont il a besoin. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à M. Julien Aubert.

M. Julien Aubert. Madame la secrétaire d'État, je vous félicite pour votre fiche de lecture, *(Protestations sur les bancs du groupe LaREM)* mais il faudra lire le rapport de la commission d'enquête : il explique que cette focalisation sur l'énergie électrique coûte cher. Rien ne sert d'invoquer l'urgence climatique si vous n'agissez pas !

Nous avons frôlé deux accidents électriques cette année : vous risquez une mégapanne du système, faute d'envisager la réalité ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR. – Protestations sur les bancs du groupe)*

MODEM.)

Données clés

Auteur : [M. Julien Aubert](#)

Circonscription : Vaucluse (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2440

Rubrique : Climat

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire (Mme Wargon, SE auprès de la ministre)

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire (Mme Wargon, SE auprès de la ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 novembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 novembre 2019](#)